



**INCHALLAH**

**UN FILS**

# **ECRAN TOTAL**

**28 Février - 12 Mars 2024**



Jordanie, de nos jours. Après la mort soudaine de son mari, Nawal, 30 ans, doit se battre pour sa part d'héritage, afin de sauver sa fille et sa maison, dans une société où avoir un fils changerait la donne.

**INCH ALLAH UN FILS** - 6 mars 2024 | 1h 53min | Drame –  
JORDANIE / FRANCE / ARABIE SAOUDITE / QATAR

De **Amjad Al Rasheed**

Avec Mouna Hawa, Seleena Rababah, Haitham Omari

**Titre original Inshallah Walad** ولد الله شاء ان

## **Amjad Al Rasheed Né le 12 juin 1985 à Amman (Jordanie)**

Amjad Al Rasheed est un auteur-réalisateur jordanien né en 1985, diplômé d'un Master en réalisation et montage. En 2016, il fait partie au sein de "Screen International" des cinq "Arab Stars of Tomorrow" mettant en avant les talents émergents de la région. Lors de la 57ème Berlinale il a participé au Talent Campus, et a par la suite réalisé des courts-métrages sélectionnés et récompensés dans des festivals arabes et internationaux.

### **Entretien avec Amjad Al Rasheed par Perrine Quennesson**

**« Que ressentez-vous à l'idée d'être le premier film jordanien présenté à Cannes, toutes sélections confondues? »**

C'est tout simplement incroyable. L'annonce de notre sélection a eu un réel retentissement dans l'industrie jordanienne et a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. Mais c'est aussi beaucoup de pression, il faut être à la hauteur. Pour le moment, je souhaite laisser le film vivre sa vie auprès du public et des critiques. Ensuite, j'espère faire aussi bien sinon mieux pour mon prochain. C'est comme ça que je mets la pression.

**Est-ce qu'une telle loi, existe en Jordanie?**

Oui, tout à fait, ainsi que dans la plupart des pays arabes, et elle est toujours en application aujourd'hui : si une femme perd son époux et n'a pas de fils alors une partie de l'héritage revient à sa belle-famille. En réalité, l'histoire du film a été fortement inspirée par celle d'une membre de ma famille qui s'est retrouvée dans une situation similaire. Elle avait acheté une maison mais son mari avait demandé que l'achat se fasse en son nom car la honte aurait été, selon lui, trop grande de vivre dans la maison de son épouse. Quand il est mort, la belle-famille de cette femme lui a dit « Nous t'autorisons à rester dans ta maison ». Et si elle ne l'avait pas fait ? Que serait-il advenu d'elle? C'est à partir de ces questions-là qu'a germé le scénario d'*Inshallah a boy*.

**Le film n'est pas seulement l'histoire d'une loi. Il montre avant tout la violence et le systématisme d'une société patriarcale...**

Exactement. Pour moi, le film n'est pas seulement sur la société jordanienne. Il s'intéresse aux inégalités et aux violences que subissent les femmes dans le monde. En Jordanie, je mets en avant cette loi, mais je pourrai faire un film en Europe où je parlerai d'inégalité des salaires. A une échelle globale, de nombreuses lois et règles existent pour que les femmes se sentent inférieures, et c'est cette injustice que je souhaite pointer du doigt.

**Pour y résister, vous avez imaginé une femme incroyable : Nawal. Pouvez-vous la décrire?**



En Jordanie, c'est aussi beaucoup de pression, il faut être à la hauteur. Pour le moment, je souhaite laisser le film vivre sa vie auprès du public et des critiques. Ensuite, j'espère faire aussi bien sinon mieux pour mon prochain. C'est comme ça que je mets la pression.

**loi, que celle décrite réellement en**

que dans la plupart des pays arabes, et elle est toujours en application aujourd'hui : si une femme perd son époux et n'a pas de fils alors une partie de l'héritage revient à sa belle-famille. En réalité, l'histoire du film a été fortement inspirée par celle d'une membre de ma famille qui s'est retrouvée dans une situation similaire. Elle avait acheté une maison mais son mari avait demandé que l'achat se fasse en son nom car la honte aurait été, selon lui, trop grande de vivre dans la maison de son épouse. Quand il est mort, la belle-famille de cette femme lui a dit « Nous t'autorisons à rester dans ta maison ». Et si elle ne l'avait pas fait ? Que serait-il advenu d'elle? C'est à partir de ces questions-là qu'a germé le scénario d'*Inshallah a boy*.

**Le film n'est pas seulement l'histoire d'une loi. Il montre avant tout la violence et le systématisme d'une société patriarcale...**

Exactement. Pour moi, le film n'est pas seulement sur la société jordanienne. Il s'intéresse aux inégalités et aux violences que subissent les femmes dans le monde. En Jordanie, je mets en avant cette loi, mais je pourrai faire un film en Europe où je parlerai d'inégalité des salaires. A une échelle globale, de nombreuses lois et règles existent pour que les femmes se sentent inférieures, et c'est cette injustice que je souhaite pointer du doigt.

**Pour y résister, vous avez imaginé une femme incroyable : Nawal. Pouvez-vous la décrire?**

C'est une survivante. Elle découvre qu'elle n'a pas peur de faire face à une situation à laquelle elle n'était pas préparée et qu'elle sait dire « non ». Pour être tout à fait honnête, elle est en grande partie inspirée de ma mère. J'ai prêté à Nawal sa force et ses qualités qui la rendent si spéciale. Mais elle vient aussi de femmes que j'ai rencontrées dans le cadre de mon travail. J'ai eu l'occasion de réaliser quelques vidéos institutionnelles, pour des ONG et des organisations en Jordanie, qui souhaitaient mettre en avant quelques profils inspirants de femmes jordaniennes. Et elles ont toutes quelque chose en commun : elles ont certes presque toutes été victimes d'abus par des figures masculines de leur entourage et mais elles ont aussi eu la force de dire non et de prouver qu'elles peuvent faire aussi bien voire mieux que les hommes, à condition qu'on leur laisse une chance.

**La force d'*Inshallah a boy* tient à son héroïne, bien sûr, mais aussi aux personnages secondaires, écrits avec beaucoup de nuances, loin des archétypes...**

L'idée était de mettre tous les personnages dans une zone de gris où chacun a compris que charité bien ordonnée commence par soi-même. Personne n'est purement mauvais ou bon : ils sont humains avant tout. Tout dépend des circonstances, de leur degré d'exposition et de leur éducation. Je ne souhaitais juger aucun de mes personnages, ni en préférer un aux autres. Pour les dessiner, j'ai bénéficié de l'aide précieuse de Rula Nasser, notamment en ce qui concerne les sujets féminins. Ce que je voulais avant toutes choses, c'était soulever des questions morales. Comme autour de cette loi : est-ce que si on a le droit, ici de prendre une partie de l'héritage, on doit le faire? Pour moi c'est une question plus grande que le film lui-même qui j'espère accompagnera les spectateurs dès la sortie de la salle. Je sais que le personnage de Nawal sera sûrement durement jugé, en particulier dans mon pays, mais je voudrais que, le temps du long métrage, on essaye de se mettre à sa place. Et cela est impossible si l'on n'écrit pas ces personnages avec toute la nuance et l'honnêteté qu'ils méritent. »

-----

Film jordanien, "**Inch'allah un fils**" frappe par sa maîtrise et la profondeur de son intrigue en forme de descente aux enfers pour une femme devenue soudainement veuve, dont le mari s'est bien peu soucié d'assurer la sécurité en cas d'imprévu. Ayant pourtant payé avec sa dot, une partie de leur appartement, elle voit toute sa vie menacée par l'absence d'enfant masculin et de signature sur un document justifiant de son apport d'argent. Risquant de devoir vendre son logement, elle pourrait aussi perdre la garde de sa fille, le frère du défunt pouvant éventuellement réclamer sa garde, s'il parvient à prouver qu'elle n'a plus les moyens de l'élever.

S'enclenche alors une sorte de course contre la montre, dans laquelle le fantastique pointe son nez sous forme de présage, le réalisateur ajoutant au suspense en semant le doute sur la signification de ce dernier et en démultipliant les possibilités d'actions de son personnage, de plus en plus aux abois.

Fonctionnant à la manière de certains films des Dardenne, voire des films iraniens de Asghar Farhadi, le scénario mêle tentative de survie face à des personnages masculins qui agissent comme des vautours (le beau frère voudrait récupérer le pick-up de son frère en guise de remboursement...) ou des traîtres (l'attitude du frère de Nawal devient progressivement ambiguë...) et questions de morale et de réputation.

Mouna Hawa, interprète principale, est tout juste sidérante, affichant une combativité quasi sans faille, face aux choses que la loi des hommes lui interdit en tant que femme, et à l'hypocrisie d'hommes qui convoquent la religion lorsque celle-ci les arrange (la notion de péché est souvent bien pratique) et n'hésitent pas à saisir la justice pour parvenir à leurs fins. Abordant également, au travers d'un personnage féminin secondaire, le thème de l'avortement, mais touchant aussi au harcèlement de rue, "**Inchallah un fils**", récompensé du Prix Fondation Gan à la diffusion du côté de la Semaine de la critique, est une vision sans concession de la société patriarcale, que l'on ne saurait que trop conseiller. » *Olivier Bachelard, abusdecine.*



« La réalité sur la législation du pays, qui anime *Inchallah un fils*, réside dans le fait que le droit à la propriété est un domaine exclusivement masculin. Nombreuses sont les restrictions qui privent les femmes de leurs droits à hériter. Le film commence alors que Nawal (la Palestinienne **Mouna Hawa**), une aide-soignante dont le mari vient de mourir, risque de perdre sa maison, censée revenir à sa belle-famille. Son beau-frère, Rifqi (**Hitham Omari**), un homme faussement bienveillant, fait tout pour la déposséder. Au-delà de l'ambiguïté

autour du statut légal de sa maison, elle n'a qu'un enfant, Nora (**Celina Rabab'a**), et c'est une fille. Un fils aurait pourtant changé la donne et lui aurait permis de prétendre conserver sa maison. Alors que des cas similaires en Jordanie peuvent outrepasser la gravité de ces situations (et effectivement, le fait que 'Al Rasheed se soit inspiré de l'histoire familiale pour le film a évité le pire), la "loi de Murphy" du film vient s'ajouter à cette législation. En effet, Nawal doit surmonter différents obstacles tout au long de l'intrigue, ce qui rend les événements moins crédibles et plus "cinématographiques", obligeant le public à se pencher sur le sujet.

Comparaison flatteuse, le film nous rappelle vivement les œuvres de l'Iranien Asghar Farhadi, notamment *Une Séparation* et *Le Client*. Il s'agit là du récit très complet d'une société répressive où l'antagonisme des classes est partout. Celui-ci prend tout sa saveur lorsque nous apprenons que la riche famille qui emploie Nawal est chrétienne. Les contrastes avec cette famille matriarcale sont fascinants. Les membres qui la composent sont Colette (**Siranoush Sultanian**), la patiente de Nawal, atteinte de démence, sa fille Souad (**Salwa Nakkara**) et Lauren (**Yumna Marwan**), la petite-fille, une jeune femme plus libérée. Le contraste dans la manière dont Laura et Nawal conçoivent la procréation et le devoir maternel, et l'intérêt extrêmement romanesque que le kiné de Colette Hassan (**Eslam Al-Awadi**) témoigne à Nawal, offrent à Al Rasheed d'autres pistes narratives pour enrichir le sujet central du film.

Du début à la fin, *Inchallah un fils* est un récit passionnant, mais les stratagèmes de Nawal pour avoir un autre enfant ou tromper ses adversaires quant à une éventuelle grossesse, deviennent progressivement de plus en plus fantaisiste. Le film relève alors davantage d'un cheminement vers l'affranchissement pour elle (il suffit de voir son courage croissant pour affronter celui qui la persécute, qui apparaît à trois reprises dans le film) que d'une réponse satisfaisante à la domination patriarcale du pays. Et inutile de convaincre les spectateurs, très tolérants et ouverts, de l'idée qui se cache derrière tout ça. Comme toujours, les moins susceptibles de voir le film sont ceux qui en auraient le plus besoin. »

*David Kass, cineuropa*



**Critique :** « Malgré elle, Nawa a laissé tomber un de ses sous-vêtements qu'elle tente de récupérer de sa fenêtre jusqu'au moment où elle croise le regard d'un homme étranglé par le désir. Dès la première séquence, tout est dit d'une société patriarcale qui compose avec ses contradictions, soumettant à la fois les épouses à un ordre absurde et n'empêchant pas les maris de se livrer au badinage en dehors du couple. *Inchallah un fils* est l'un des tout premiers films jordaniens présenté sur la Croisette. Il ne cesse de mettre à nu la chevelure magnifique de la comédienne, Mouna Hawa, et dans ce décoiffage, signe un affront courageux contre le pays et ses règles d'un autre temps. Évidemment, dans les gestes répétés de la jeune femme qui se découvre la tête, on pense à la situation terrible de l'Iran où des femmes se sont vues condamner et même mourir pour avoir osé montré leurs cheveux en pleine rue. Bien sûr, la situation de la Jordanie n'a rien à voir avec celle de l'empire perse, sinon que le sort réservé aux femmes est tout aussi réactionnaire et imbécile.



**Copyright Pyramide Distribution**

La protagoniste vient de perdre son mari. Elle est la mère d'une seule fille et aurait espéré que son conjoint lui donne un deuxième enfant. Hélas, il décède

d'un arrêt cardiaque et, faute d'avoir un garçon, elle se retrouve ainsi dépossédée de son appartement qu'elle a pourtant payé avec son époux. Toute l'absurdité de la situation réside dans ce récit où, au prix de voir reculer la prononciation officielle de l'héritage, elle s'invente une grossesse. Elle travaille dans une riche famille dont elle prend soin de la grand-mère malade. Par chance, la jeune fille de la famille, enceinte, accepte d'effectuer un test de grossesse à sa place. Cette tentative désespérée de prouver une grossesse devant le juge qui doit statuer sur l'héritage signe le désespoir de Nawal, et sans doute d'un grand nombre de femmes jordaniennes entravées dans un système juridique absurde, aux mains de maris ou de frères peu scrupuleux. La tension dramatique est permanente dans cette fiction qui voit le destin de l'héroïne sombrer vers le pire pendant presque deux heures.



**Copyright Pyramide Distribution**

Si le sujet est éminemment politique et fait peser sur le réalisateur une prise de risque considérable, le film souffre quelque peu d'une mise en scène assez didactique, pour ne pas dire classique. Pour autant, Amjad Al Rasheed ne verse jamais dans le mélodrame lourd et alambiqué. Il dresse le portrait sincère et sobre d'une femme, prête à tout pour s'émanciper de sa condition, et autour d'elle, faire advenir un monde plus juste. Son combat fait écho à la panique qui la saisit à chaque fois qu'une souris traverse sa cuisine, jusqu'au moment où elle décide de surmonter sa peur et de rentrer dans la lutte. Si la femme qu'elle incarne cherche par tous les moyens à contourner les lois au nom de sa propre liberté, elle n'en est pas moins digne et droite dans ses bottes. En ce sens,

*Inchallah un fils* est un beau portrait de femme, sensible et sincère, jamais démenti par l'académisme de la mise en scène.

*Inchallah un fils* restera dans le souvenir des spectateurs comme un film courageux, au bénéfice des femmes jordaniennes. Si la réalisation fait subtilement allusion à la question terrible du niqab imposé dans certains pays du monde comme la Jordanie, on retiendra pour notre part les scènes où l'héroïne et l'actrice tout à la fois offrent aux yeux du monde le spectacle de leur chevelure noire et abondante. » *AvoirAlire*

## LE FILS PRÉFÉRÉ

« Premier film jordanien à être sélectionné au Festival de Cannes (et dans ce cas précis à la Semaine de la Critique), **Inchallah un fils** ne ressemble pourtant pas, sur le papier, à une première Les festivals de cinéma regorgent en effet de portraits de femmes dignes réalisés au Proche-Orient, en lutte contre des sociétés patriarcales, des films dont le sujet édifiant substitue parfois à un point de vue singulier en termes d'écriture ou de mise en scène. Avec un appétit prometteur, le jeune Amjad Al Rasheed ([lire notre entretien](#)) évite la redite avec son premier long métrage.

Certes, les figures d'**Inchallah un fils** sont très archétypales. Mais le film sait faire preuve de personnalité, d'abord en ayant des personnages qui ne sont pas que des prétextes ou des allégories : Al Rasheed et ses co-scénaristes Rula Nasser et Delphine Agut savent rendre leurs protagonistes vivants, crédibles et attachants. Ce succès est également dû à l'interprétation, et la brillante Mouna Hawa parvient à retranscrire toutes les dimensions d'un personnage écrit avec richesse et complexité.

Lors d'une scène d'**Inchallah un fils**, la fille d'une patronne dit des horreurs sur son père. L'héroïne rit, et la fille lui répond : « *tu trouves ça drôle ?* » sans vraiment lui en vouloir. C'est un peu comme si cette question s'adressait à nous, spectateurs : le récit a beau parler d'une situation dramatique, des respirations comiques y trouvent néanmoins leur place. Le film n'est évidemment pas une comédie, mais le postulat est d'une telle absurdité et d'une telle cruauté qu'un mauvais esprit ironique semble s'inviter de lui-même dans ce marasme – le cinéaste avait d'ailleurs initialement envisagé ce long métrage comme une comédie noire. Ces touches discrètes sont là, sans pour autant que le film ne se moque de la protagoniste.

Qu'est-ce que ce monde tel qu'il est établi peut bien proposer à des femmes comme Nawal ? Dieu est dans toutes les bouches, le paternalisme est de rigueur, et puis de toute façon compte-t-elle vraiment ? Une voix l'indique dès le début du film : en perdant son mari, Nawal « *perd toute sa vie* ». Sa vie justement, cela peut être une situation aussi triviale que rattraper un soutif accroché à une branche d'arbre sans être vue des passant. Ça peut être, surtout, une question de survie. Tous les moyens sont bons et il est rafraichissant de ne pas faire de Nawal la sainte sacrifiée d'un théâtre doloriste, prisonnière de décors étouffants. Jamais pétrifié par ses bonnes intentions, bien écrit et efficacement rythmé, **Inchallah un fils** est une solide réussite. » *Nicolas Bardot, le polyester*